



NUTIZIALE DI U PAESE DI LUMIU

été 2014

www.mairie-lumio.fr





L'édito du Maire

Chères Lumiaises, Chers Lumiais,

Quelques mois ont passé depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale, et c'est l'occasion pour nous de vous faire part de nos travaux. Les grands dossiers sont sur la table des négociations :

Le PLU, actuellement enlisé, repartira mi-septembre avec la désignation d'un nouveau bureau d'études ; **la sécurisation de la Nationale** mobilise depuis 2

mois le service des routes de la CTC ; **la voirie communale** fait l'objet d'une analyse technique, financière et juridique pour sa rénovation ; **les équipes techniques** municipales sont fortement mobilisées pour les travaux en régie nécessaires au bon fonctionnement de la commune. le **Forum**, les **enjeux fonciers**, la réponse aux besoins en **logement** des résidents font partie des sujets dont nous débattons lors des réunions de quartiers, programmées pour fin août.

Le 'bien vivre ensemble' reste notre priorité : le **CCAS** remanié est désormais actif, afin d'offrir un service indispensable à la cohésion sociale et au bien-être.

Nos enfants, pour lesquels la **réforme des rythmes scolaires** sera mise en place dès septembre 2014, bénéficieront d'une organisation propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, au travers des activités périscolaires qui leur seront proposées.

La jeunesse sera dotée d'un outil indispensable à l'expression de ses besoins et surtout de ses talents, au travers de la création du **Conseil des Jeunes** qui sera installé dès l'automne.

Mais la saison estivale à Lumio, c'est avant tout un moment d'échanges, de partage et de rencontres, avec de nombreux concerts et festivités... Campemu Inseme !

Care Lumiacce, Cari Lumiacci,

Qualchi mesi so passati dapoi à nostra stallazione in merria, è vene l'occasione di spiegà vi ciò che no femu.

Tenite contu chi e nosttre cartulari so sempre in negoziu :

U PLU, attualmente infangatu purtera mezu settembre, cu a designazione d'un novu scagnu di studii ; a **securisazione di u strado** mubilizeghja dapoi dui mesi i servizii stradale di a CTC ; e **u vie cumunale** facenu l'oggettu d'una analisa tecnica, finanziaria et ghjuridica per issu rinovu. E squadre tecniche municipale sò molte mobilizate per i travagli in regia ncessarii a un bon funzionamentu di a cumuna. U **Forum**, **l'impegni fundiarai**, risposta a i bisogni in **alloghju** di i Lumiacci, facenu partita di i suggeti, chè no discutaremu in cor di riunione di i carrughji prugramati fine agostu.

'Campà è campassi' hè priorità nostra :

U **CCAS** rimanighjatu hè oramai attivu, a fin di offre un serviziu indispensevule à a cusionu suciale di u benestà.

Per i nostri figlioli, a **rifurmu di i ritimi sculari**, sera messa in piazza di settembre prossimu, benefizieranu d'una organizzazione a l'amparera è a u sviluppu, à traversu à una attività perisculara chi li seranu pruposte.

Infine, a **giuventu** sera à capu di un'arnese indispensevule per a spressione di i so bisogni è moltu piu di i so talenti cun l'aiutu di a creazione di u **Cunsigliu di i Giovanni** toccu l' auturnu.

Mà a statina hè per lumiu nanza tuttu una stonda di scambii, di spartura è d'inscontri cu numerosi cuncerti è festività... Campemu Inseme !

Etienne Suzzoni
Maire de Lumiu



En mémoire d' Eugène Ceccaldi

Politicien né, membre de l'UMP, c'était un homme de terrain, un visionnaire qui avait fait de son village un véritable joyau.

Nul n'envisageait sa disparition. Pour tous, son nom était lié à celui de Lumiu, qu'il dirigeait depuis 49 ans. Son départ, à la veille de renoncer à l'écharpe municipale, est significative de la passion qu'il conférait à sa charge de maire de la commune.

C'est entouré de l'affection indéfectible des siens qu'il a tiré sa révérence le 21 mars 2014.

Le conseil municipal

Monsieur Le Maire : Etienne Suzzoni

1er adjoint :
Jean Paolini

2ème adjoint :
Noëlle Mariani

3ème adjoint :
Fabrice Orsini

4ème adjoint :
Barbara Laquerrière

Les conseillers :
Bernadette Morati
Dominique Casta
Marie Pierre Bruno
Maxime Vuillamier
Frédéric Hofner
Célia Poletti
Camille Pariggi
Sébastien Dominici
Denise Ruggieri
Jean-Louis Moretti

Dernières nouvelles :

Il semblerait que la photo de groupe de l'équipe municipale initiale subisse quelques modifications prochainement. En effet l'élection de Jean Louis Moretti a été invalidée par le tribunal administratif. Le motif n'est pas encore communiqué au jour où nous rédigeons. Les élus de la liste sortante Paese di Lumiu, campà inseme, malgré les rumeurs entretenues, rappellent qu'ils n'ont rien à voir avec cette procédure. Les services administratifs avaient en effet signalé leur réserve à l'intéressé dès son inscription. Denise Ruggieri est, quant à elle, démissionnaire. 2 nouveaux élus de la liste d'opposition seront donc appelés à remplacer les fauteuils vides. Il s'agit de Marlène Pujol et Sébastien Lomellini.

Les Délégations

Jean **PAOLINI**, 1er adjoint :
délégué aux finances, à l'administration générale, au tourisme et à l'intercommunalité

Noëlle **MARIANI**, 2ème adjoint :
déléguée à l'environnement et à l'agriculture

Fabrice **ORSINI**, 3ème adjoint :
délégué à la jeunesse et sports, aux affaires scolaires et aux associations sportives

Barbara **LAQUERRIERE**, 4ème adjoint :
déléguée à l'urbanisme, aux affaires maritimes et à la petite enfance

Dominique **CASTA**, conseiller municipal :
délégué aux travaux

Maxime **VUILLAMIER**, conseiller municipal :
délégué à la culture et au patrimoine



Les Commissions

APPELS D'OFFRES

Membres titulaires
Barbara Laquerrière
Dominique Casta
Jean-Louis Moretti

Membres suppléants
Bernadette Morati
Jean Paolini
Sébastien Dominici

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Membres titulaires
Barbara Laquerrière
Bernadette Morati
Sébastien Dominici

Membres suppléants
Jean Paolini
Dominique Casta
Denise Ruggieri

URBANISME

Membres titulaires
Barbara Laquerrière
Jean Paolini
Noëlle Mariani
Dominique Casta
Sébastien Dominici

Membres suppléants
Fabrice Orsini
Maxime Vuillamier

COMITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION ET D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA HAUTE-CORSE

Membre titulaire
Dominique Casta

Membre suppléant
Jean Paolini

Effervescence à la Mairie

Depuis leur prise de fonction, le Maire et sa nouvelle équipe sont passés à l'action. Le travail est immense mais la dynamique est enclenchée. Les dossiers ont été repris ou initiés. Les urgences ont été traitées et les Lumiais ont pu, d'ores et déjà, constater certains résultats sur le terrain. **Petit tour d'horizon ...**

Le Centre Communal d'Action Sociale

U techjiu ùn crede u famitu
La personne repue ne croit pas l'affamé

Selon les engagements pris pendant la campagne municipale et dans le but de poursuivre son objectif de cohésion sociale, la nouvelle équipe a mis sur pied un outil indispensable : le Centre Communal d'Action sociale (CCAS). Il s'agit d'un établissement public administré par un Conseil d'Administration et présidé par le Maire. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et anime une action générale de prévention et de développement en étroite liaison avec les Institutions publiques et privées. Il participe également à la vie sociale des habitants du village.

Le 27 mai dernier, un conseil d'administration a permis de mettre en place les premières mesures urgentes. Ce dernier est constitué de 15 membres, la moitié d'élus et l'autre moitié de personnes nommées par le Maire (représentantes d'associations locales ou acteurs sociaux de la région). Il est présidé par Monsieur le Maire et a pour vice-président Frédéric Hofner.

Une commission permanente est à présent chargée d'attribuer les aides facultatives pour les administrés dans le besoin, en fonction d'un règlement précis consultable en mairie, ainsi que de gérer l'installation de téléalarmes auprès des personnes âgées isolées.

A ce titre, une commission dite 'Veille sociale' est missionnée pour lutter contre la précarité affective et matérielle des personnes âgées. Cinq membres du conseil d'administration, aidés de bénévoles dévoués, aident dans la plus grande discrétion ce public, dans leurs démarches et leur quotidien. La commission reste donc vigilante dans la mise en place du plan canicule. Une analyse des besoins pour les plus de 65 ans a été envoyée par courrier à chacun d'eux, afin de mieux cibler leurs préoccupations et de pouvoir définir des actions précises.

Une commission chargée de la création du centre de loisirs a également été mise en place. Une enquête auprès des parents d'élèves nous a permis de dégager les priorités.

Un partenariat avec le Club Méditerranée a été initié. Il permet aux enfants de Lumiu de pouvoir accéder, selon les disponibilités, aux installations du Club (inscriptions reçues en mairie). Une convention est en cours d'élaboration afin d'établir un partenariat entre l'ACM et le Club pour l'organisation des vacances des enfants.

Les activités destinées aux administrés et favorisant le lien intergénérationnel devraient démarrer au cours de l'année à savoir : 'le café des âges', 'un outil en main' ou des animations diverses. Elles seront complétées au fur et à mesure par des actions plus spécifiques comme par exemple le 'pass cinema' pour les jeunes, ou des 'journées excursions' pour les plus âgés.

Nous reviendrons sur l'avancée de ces différentes initiatives, notamment par l'intermédiaire du nouveau site de la Mairie, prochainement mis en ligne.

Contact :
Mairie de Lumio
Tél : 04 95 60 89 00
Mail : ccaslumio@gmail.com

CCAS Enfance



Le CCAS organise des cours gratuits de natation à la piscine de Sant'Ambroggiu, pour les enfants de la commune, âgés de 6 à 8 ans. Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec la mairie, au 04 95 60 89 00

Réforme des rythmes scolaires



ORGANISATION DES COURS SUR LA SEMAINE

LUNDI, MARDI & JEUDI

DE 8H30 A 11H30

DE 13H30 A 16H30

MERCREDI & VENDREDI

DE 8H30 A 11H30

ACTIVITES PERISCOLAIRES

VENDREDI

DE 13H30 A 16H30

La loi Peillon a suscité de nombreuses réactions, sa mise en application plaçant certaines communes face à des obstacles insurmontables. Quelques municipalités de Balagne s'étaient déjà mises en adéquation avec la loi (Monticello, Corbara, Algajola...). Les autres, comme Lumiu, se trouvent confrontées à de grosses difficultés pour disposer du personnel adéquat (nombre et qualification) encadrant les enfants et pour recruter des intervenants 45 minutes par jour aux mêmes horaires que les communes voisines. Sans compter les coûts engendrés par ces mesures.

Après consultation et accord de l'équipe pédagogique et des représentants des parents d'élèves, la nouvelle organisation du temps scolaire sera mise en place par la municipalité à compter de la rentrée scolaire 2014.

En concertation avec les enseignants et selon les préconisations de la loi, les matières nécessitant plus d'attention de la part des élèves seront planifiées au cours des 5 matinées, dont le mercredi.

Le vendredi après-midi sera consacré aux activités périscolaires. 3 heures consécutives, contrairement aux 45 minutes par jour généralement préconisées, permettront de prévoir des activités plus bénéfiques pour les enfants.

Ce dispositif est mis en application de manière expérimentale pour une durée de trois ans.

Une commission d'évaluation, composée de représentants de l'équipe pédagogique, de la municipalité, des services communaux et de l'Etat, se réunira tous les 6 mois pour établir des bilans et lister des préconisations. Dans ce contexte, la nouvelle école, dont le projet innovant va faire l'objet d'une étude très prochainement (nous y reviendrons), répondra à un réel besoin à plusieurs niveaux.

Réunions de quartier

Comme prévu pendant la campagne électorale, les élus iront à la rencontre des Lumiais au travers des réunions de quartier. Celles-ci sont programmées dès la mi-août.

La population de chaque quartier concerné est donc invitée dans la salle de la Rimessa, aux dates suivantes, à 18h00 :

18 aout : Quartier de Salduccio

20 aout : Route du bord de mer et Quartier du Stade

23 aout : Quartier Les Chênes Verts et I Pireli

25 aout : Village

27 aout : Quartier du Bagnu et de San Pedru

29 aout : Quartier de Monte Ortu et de la Nationale

20 septembre : Sant'Ambroggiu

Induve nisunu difende, Ogni manu cerca à prende
là où personne ne défend, chaque main cherche à prendre



Infos Travaux

*I soldi sò tondi è filanu in furia
les sous sont ronds et filent vite*

Le nouvel exécutif a entrepris une réorganisation des services communaux. Grâce à la collaboration efficace du personnel communal, de nombreux travaux ont rapidement été effectués.

VOIRIE

La route de Grane e Grossu a fait l'objet d'enrobés sur la 1ère partie. En raison des contraintes liées au financement, la reprise du chantier est planifiée pour septembre et la fin prévue en octobre 2014. Une campagne d'enrobés à froid a été initiée au lendemain des élections, pour palier les urgences. Divers pavages ont été refaits.

MAIRIE, CANTINE & ECOLE

Les locaux de la mairie et de la cantine ont fait l'objet d'une insonorisation très appréciée par les personnes y qui interviennent quotidiennement. Le carrelage de la cantine a été réparé. La cour d'école (clôtures, protections pour les arbres ...) sera sécurisée à la rentrée, les travaux étant planifiés pendant les vacances scolaires.

RISQUE INCENDIE

Des pare-feux ont été créés. Plus d'une centaine d'hectares ont été démaquisés en prévention des incendies.

EAU POTABLE

La mise en sécurité et la révision des installations de pompage et de distribution d'eau potable (nettoyage des réservoirs, remplacement des pompes de forage et de distribution) ont été effectuées.

ASSAINISSEMENT

La mise en sécurité ainsi que la révision des installations d'assainissement (station d'épuration, poste de relevage, groupes électrogènes...) ont été effectuées.

CONFRERIE ET EGLISE

L'étanchéité de la confrérie et de l'église a été réalisée.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'ensemble des éclairages publics a bénéficié d'une révision générale. Une programmation pour économie d'énergie a été installée.

Sécurisation de la nationale

Au lendemain des élections, une délégation d'élus a rencontré le président de l'exécutif et ses collaborateurs, concernant notamment la sécurisation de la nationale traversant le village. Le responsable des routes de la CTC s'est engagé à préparer une étude dont les propositions seront soumises à l'approbation des Lumiais à la fin de l'année.

Celles-ci concerneront l'aménagement d'ouvrages, ronds points ou autres, aux différentes intersections dangereuses de la commune. Ces travaux seront à la charge exclusive de la CTC. Pour le reste, des solutions immédiates sont d'ores et déjà validées : vitesse limitée à 70 km/h sur le tronçon Sant'Ambroggiu/Salducciu, extension de la zone d'agglomération à la zone du Bagnu.

Réserve foncière

La municipalité a engagé des négociations pour constituer une réserve foncière dans le but de développer le cœur du village et y promouvoir l'activité économique et culturelle.

Le PLU

La municipalité repart sur de nouvelles bases pour le PLU, enlisé depuis 1985. L'ancien bureau d'études a été remercié. Le cahier des charges, validé par les services de l'Etat, a été établi et un appel d'offres en procédure adaptée a été lancé dans le but de choisir un nouveau bureau d'études.

La mission du prestataire retenu sera donc la mise en œuvre du PLU et débutera dès le mois de septembre prochain avec un délai d'exécution de 24 mois. La réalisation du Forum, comprenant la nouvelle école et le stade, dont l'étude est en cours, s'insérera dans ce projet.

Le port de Sant'Ambroggiu

Au cours de la réunion du conseil portuaire du mois de juin 2014, Frédéric ROUSSEAU, le directeur de port, a été agréé par la municipalité. Celle-ci a demandé au yachting club de Sant'Ambroggiu de régulariser les contrats de sous-concession avant la fin de la saison estivale. Une réflexion est d'autre part en cours pour améliorer la gestion des 5 places mises à la disposition de la commune.

Association foncière des propriétaires

Une réunion publique d'information concernant la création d'une association foncière des propriétaires, destinée à la mise en valeur des espaces agricoles, a eu lieu le 31 juillet 2014, en présence de la Chambre de l'Agriculture et de l'ODARC. Nous y reviendrons.

Culture et Patrimoine

La nouvelle municipalité a repris en main les dossiers du patrimoine notamment celui du 'sentier du Patrimoine Lumiu-Occi', en attente de finalisation depuis 2006. L'accord avec le pays de Balagne a été entériné. Un itinéraire fléché parcourra le village en boucle, au départ de la place, passant par le superbe belvédère d'Occi et les divers commerces du village. Une signalétique appropriée avec totems explicatifs sera installée tout le long du parcours. Le chantier sera terminé en mars 2015 et ce label décerné permettra une visibilité supplémentaire du village de Lumiu.

En ce qui concerne la mise en valeur de notre patrimoine, une réunion préparatoire a eu lieu le 2 juillet 2014 entre la municipalité, les services de l'état et différentes associations du village afin de mettre en œuvre une étude d'opportunité de classement du village d'Occi.

Enfin pour ce qui est de la culture, un groupe de réflexion, intitulé «Lingua», est en train de se constituer. Sa mission sera de travailler sur les questions de toponymie, de graphie, de signalétique sur l'ensemble de la commune et

d'atteindre le dernier niveau de la charte de la langue corse. La nouvelle municipalité a également pris à cœur d'offrir une programmation culturelle estivale de choix et prépare actuellement la programmation hivernale qui sera bientôt communiquée sur le nouveau site de la mairie.

Le comité des fêtes est quant à lui, en pleine restructuration. Une organisation différente, avec la participation active de toutes les associations de la commune, et de nouveaux responsables, se met en place.



Conseil des Jeunes

POUR ÊTRE CANDIDAT

- Avoir entre 12 & 25 ans
- Résider à Lumiu
- Remplir le formulaire (à retirer en mairie)
- Fournir une lettre de motivation

• **Le dossier est à renvoyer avant le 30 septembre 2014 à l'adresse indiquée sur le formulaire**

DUREE DU MANDAT
au choix, 1 ou 2 années

REUNION DU CONSEIL
2 ou 3 fois par an

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST...

une équipe de jeunes conseillers (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, salariés ou en recherche d'emploi, etc.) porte-parole de la jeunesse Lumiaise, qui propose et élabore des projets, agit et échange avec l'équipe municipale, lors des Conseils des Jeunes, participant ainsi à la démocratie locale. Cette expérience favorise l'apprentissage des droits, des devoirs, des responsabilités et apporte un enrichissement aussi bien intellectuel que social aux jeunes qui s'y impliquent.

Vous souhaitez vous exprimer, vous impliquer dans la vie locale de Lumiu, dynamiser le village. Vous avez des idées, des projets pour améliorer la vie des lumiais. Le CMJ sera le lieu où vous pourrez proposer, échanger des idées et agir.



SOYEZ CANDIDAT !

Un grand bravo à nos bacheliers 2014 du Lycée de Balagne qui font honneur au village et nous ramènent notamment trois mentions Très Bien !

Alexis Détienne
Pauline Gurset (Mention B)
Lucas Marie (Mention TB)
Frantz Morel (Mention TB)

Alexia Moretti
Clara Pavoni
Manon Trany (Mention TB)
Jérémy Vuillamier

La municipalité les félicite chaleureusement.
Une prime de mérite de 150 €, 200 € pour les mentions B, 250 € pour les mentions TB, leur sera remise à chacun lors d'une réception en mairie.

Associu Allegria

Le dynamisme et la volonté de la jeunesse lumiaise ont donné naissance à l'Associu Allegria di Lumiu. Cette association a pour objectif d'offrir une possibilité de divertissement et d'ouverture culturelle à la population de la commune et de la Balagne. En mobilisant les connaissances et le savoir-faire variés de chacun des bénévoles, elle a déjà organisé une « Soirée Couscous » et une « Soirée 3 en 1 » (apéritif, barbecue, bal). La réussite de ces manifestations a démontré qu'il était encore possible de tisser de nombreux liens entre les différentes générations, entre les différentes cultures. Elle a aussi encouragé les membres de l'Associu

Allegria à revoir leurs projets à la hausse : en effet des bals, concerts et autres manifestations culturelles sont programmés pour cette saison estivale. À noter que l'une des volontés de l'association (à but non lucratif, il faut le préciser) est d'animer la vie du village toute l'année. Quelle que soit la saison, elle sera donc active pour le plus grand bonheur de la population.

Fête électorale

Le 27 avril 2014, Etienne Suzzoni et les élus de la majorité avaient convié la population lumiaise à resserrer les liens lors d'une fête champêtre et chaleureuse.

Ce rassemblement, en présence de nombreux maires et élus de Balagne ainsi que des autorités civiles, militaires et religieuses, fut une réussite de convivialité malgré une météo hostile.



Sens unique de circulation

La Commune de Lumiu vous informe que le sens unique de circulation à l'intérieur du village est mis en place du vendredi 6 juin au vendredi 12 septembre 2014.

LA CIRCULATION À L'INTÉRIEUR DU VILLAGE

Elle s'effectue depuis l'entrée située à hauteur du Calvaire vers la place de l'Eglise et la rue Fontanella.

AU NIVEAU DE LA JONCTION DE LA RUE FONTANELLA ET DE 'AVENUE DES LAURIERS (LIEU-DIT « STAZZONA »)

La circulation s'effectue :

- soit vers la rue Bella Vista, via l'avenue des Lauriers avec la sortie sur la RN 197 à hauteur du carrefour de l'hôtel Chez Charles
- soit vers le lieu-dit « Erbjolo », RN 197

UNE DOUBLE CIRCULATION EST MAINTENUE SUR LES VOIES SUIVANTES :

- l'avenue Bella Vista, de l'entrée du village (à hauteur de l'hôtel Chez Charles) jusqu'à l'intersection conduisant au quartier Pirelli
- de l'avenue de la place de l'Eglise (à hauteur de la Croix) jusqu'à la place de l'Eglise.
- la rue Fontanella est maintenue à double sens, du carrefour Erbjolo jusqu'au lieu-dit Nunziata et à sens unique du lieu-dit Stazzona jusqu'à la RN 197 lieu-dit Erbjolo ; exception faite pour les riverains

Etat civil

Natu a persona, natu u destinu
Lorsque naît une personne, son destin est tracé

Décès

Louise AVI née RENAUD
Eugène Ceccaldi
Félix Joseph VIVIES
Antoine SAVELLI
Jean Marc LACROIX
Madeleine VIVIES née FEGEAD

Naissances

Jade BLANKENSHIP	Alan SZAFRANSKI	Blandine GAUER
Sixtine MARTI	Louis CLAVELLIER	Tiana ALBERTINI
Prisca ROY	Héloïse MUNSCH	Anne GROYER
	Louis ROUYER	

Mariages

Ludivine BUTON et Jean François LE ROSCOUET
Marie Christine SABIANI et Jean Marie PADOVANI
Annie COURSIER et Raymond LOUIN
Magali MARCHAND et Pascal FERRANDI

Focus
sur ...

A Filetta

Notre village abrite dans la sobre et majestueuse bâtisse du Carubbu, une formation musicale qui, en toute discrétion, s'est forgée au fil des ans une notoriété internationale : A Filetta.

Le nom du groupe est inspiré de l'expression « Un ti scurda di a filetta ! », « n'oublie pas la fougère ! » qui signifie « n'oublie pas d'où tu viens », la particularité de la fougère résidant dans sa capacité à semer ses graines. Les chants polyphoniques d'A Filetta, a capella ou bien accompagnés instrumentalement, ont évolué au cours des années vers des créations innovantes qui leur donnent aujourd'hui une place particulière dans le paysage musical de la culture Corse.

A Filetta a participé à de nombreuses collaborations artistiques prestigieuses dans le domaine du théâtre comme dans celui des musiques de film ou de créations scéniques :

- Avec Bruno Coulais pour des bandes originales de films (Don Juan, Himalaya : l'Enfance d'un Chef, Le Peuple Migrateur) et des opéras (Robin et Marion, Marco Polo, Lùcio, Comme un aimant)
- Avec Sidi Larbi Cherkaoui, pour ses chorégraphies In Memoriam (avec les ballets de Monte Carlo), Apocrifu (avec Yasujuki Shuto et Dimitri Jourde) et Puz/zle (2012)
- Avec Ange Leccia pour le long métrage Nuit bleue
- Avec Paolo Fresu, trompettiste de renommée mondiale...

Le groupe Balanin a également obtenu plusieurs prix et distinctions, dont le César de la meilleure musique de film pour « Himalaya : l'Enfance d'un Chef » en 2000.

Le groupe arpente les routes du monde pour faire partager son art et sa passion de la Corse. En 2013, il a ainsi passé 220 jours en déplacement sur les différents continents, de la Tasmanie au Brésil.

Un projet de convention tripartite est en cours d'élaboration, liant la société de production d'A Filetta avec la municipalité de Lumio et la CTC. Permettant au groupe de bénéficier d'un dispositif de subventions, ce partenariat permettrait en contrepartie au village de bénéficier d'un concours actif du groupe dans les domaines culturels de la musique, la littérature et la langue corses.

Les concerts d'A Filetta, particulièrement lorsqu'ils sont organisés dans des lieux sacrés, soulèvent émotion et ferveur comme en témoignent les multiples rappels dont ils font l'objet. Le public ressort de leur représentation transfiguré par ce moment de partage et de générosité qui aura plané sur chacun.



Crédit photo : JM. Colonna

les prochains concerts

Ne manquez pas l'occasion pas de vous faire transporter par les « men in black ». Ils seront en concert sur plusieurs dates dans la région

- le 22 juillet, à 21h30 Eglise Santa Maria de Lumio
- le 11 août, à 21h30 Eglise St Jean Baptiste Calvi
- le 19 Août lors des Rencontres de Calenzana

Les manifestations culturelles de Lumio



JUILLET

- 04 juillet : **ORIENTE** Caffè di a Mossa, 19h
- 10 juillet : **SUMENTE** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30
- 13 juillet : **Feu d'artifice** à 23h, **bal** animé par **SUMENTA NOVA** à partir de 22h.
- 14 juillet : **ORIENTE** Caffè di a Mossa, 19h
- 16 juillet : **BALAGNA** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30
- 18 juillet : **L'ALBA** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30
- 18 juillet : **CIRCO BRAVO** marine de Sant'Ambroggio, derrière le Club Med
- 22 juillet : **A FILETTA** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30
- 24 juillet : Journée **CORSE-MATIN/FÈLI**
- 25 juillet : **Bal** de l'Associu **ALLEGRIA**, 18h30
- 26 juillet : **I PAGLIACCIONI** théâtre, « *La boîte à faire mouche* », stade de Lumio, 21h30
- 27 juillet : **TRIBBIERA** Clos Culombu
- 28 juillet : **P. GIUNTINI** théâtre, « *Force : nom féminin* », stade de Lumio, 21h30
- 30 juillet : **MERIDIANU** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30

AOÛT

- 2 et 3 août : **PAESE IN FESTA** place de l'église
- 06 août : **ORIENTE** Caffè di a Mossa, 19h
- 11 août : **BALAGNA** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30
- 14 août : **Bal** de l'Associu **ALLEGRIA**, 18h30
- 15 août : **ORIENTE** Caffè di a Mossa, 19h
- 19 août : **NOTTE** Caffè di a Mossa, 21h00
- 21 août : **RENCONTRE DE MUSIQUE CLASSIQUE DE CALENZANA** église Santa Maria, 18h
- 28 août : **L'ALBA** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30

SEPTEMBRE

- 3 septembre : **L'ARGENTELLA** chant choral, église Santa Maria, 20h30
- 8 septembre : **MERIDIANU** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30
- 16 septembre : **L'ALBA** chants polyphoniques, église Santa Maria, 21h30

Surveillance des plages

Les principales plages de Lumio sont surveillées par des agents qualifiés engagés par la commune, du 21 juin au 7 septembre 2014.

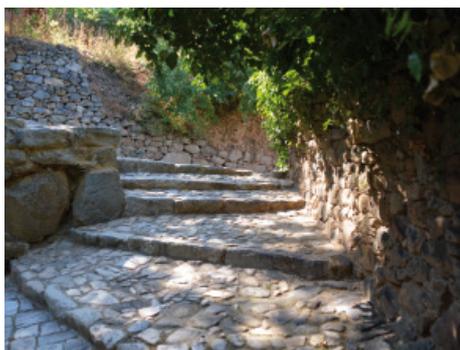


Durant la 1ère quinzaine de juillet, les sauveteurs de la SNSM ont réalisé 6 opérations de sauvetage dont une aurait pu avoir une issue dramatique pour la jeune victime.

100ème anniversaire
de la guerre 14/18

En vue de réaliser une exposition le 11 novembre prochain concernant les 31 Lumiais figurant sur notre Monument aux Morts, Mr Moretti lance un appel aux personnes en possession de lettres, photos, décorations ou objets relatifs à cette période.

Vous pouvez prendre contact avec lui par tél : 06 66 46 21 02 ou par mail : pmm13@orange.fr



Rédactrice : M.P. Bruno - Conception graphique : S. Arnaud -
Crédit Photos : J.M. Colonna (A Filetta) - M.P. Bruno - S. Arnaud - O. Gomez (Etienne Suzzoni) - Fotolia
Ce journal est fait en papier recyclé 
Impression : IMP Signature Calvi